

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA

Amqui, le 25 novembre 2015.

À la séance ordinaire du conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 25 novembre 2015 à compter de 19h30 à la salle du conseil située au 123, rue Desbiens, 4^e étage à Amqui.

Sont présents : Mme Danielle Marcoux (Sayabec)

M. David Althot (Sainte-Florence)	M. Georges Guénard (Saint-Vianney)
M. Jean-Paul Bélanger (Saint-Cléophas)	M. Jocelyn Jean (Saint-Tharcisius)
M. Michel Chevarie (Lac-au-Saumon)	M. Martin Landry (Albertville)
M. Mario Côté (Causapsca)	M. Paul Lepage (Saint-Moïse)
M. Réginald Duguay (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)	M. Jacques Pelletier (Val-Brillant)
M. Daniel Dumais (Saint-Léon-le-Grand)	M. Nelson Pilote (Saint-Alexandre-des-Lacs)
M. Jean-Marc Dumont (Saint-Damase)	M. Gaëtan Ruest (Amqui)
M. Alain Gauthier (Sainte-Irène)	M. Gilbert Sénéchal (Saint-Noël)
	M. Sylvain Carrier (Sainte-Marguerite-Marie)

ainsi que (comme 2^e représentant) :

M. Dave Robichaud (Repr. Causapsca)
Mme Marielle Roy (Repr. Sayabec)

sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfet.

Absences : Mme Diane Arbour (Repr. Amqui)

Personnes-ressources présentes :

M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint
Mme Édith Pâquet, trésorière adjointe
M. Bertin Denis, urbaniste
M. Ghislain Paradis, directeur du service incendie

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2015-178 concernant l'ouverture de la séance ordinaire du 25 novembre 2015

Le quorum étant constaté, il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à compter de 19h30.

Adoptée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CM 2015-179 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 novembre 2015

Sur une proposition de M. Paul Lepage, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point *Autres sujets* ouvert :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux – Séance ordinaire du 14 octobre et d'ajournement du 28 octobre 2015
4. Période de question de l'assistance
5. Communication du service d'aménagement - Suivi de la négociation – Article 59 de la LPTAA
6. Communication du service incendie - Appel d'offres d'habits de combat incendie – Résultats et adjudication
7. Adoption des prévisions budgétaires 2016 - MRC de La Matapédia
 - 7.1. Partie 1 - Budget de la MRC – partie commune à l'ensemble
 - 7.2. Partie 2 - Inspection municipale
 - 7.3. Partie 3 - Gestion des terres publiques intramunicipales (TPI)
 - 7.4. Partie 4 - Délégation gestion des terres publiques
 - 7.5. Partie 5 - Premiers répondants Secteur Est
 - 7.6. Partie 6 - Premiers répondants Secteur Ouest
 - 7.7. Partie 7 - Route Verte
 - 7.8. Partie 8 – Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert
 - 7.9. Partie 9 - Investissement parc éolien Lac-Alfred
 - 7.10. Budget 2016 - Territoires non organisés (TNO)
8. Règlement N° 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Adoption
9. Approbation du budget 2016 de la Régie des matières résiduelles Matapédia-Mitis
10. Service de développement
 - 10.1. Embauche du directeur
 - 10.2. Embauche du coordonnateur

- 10.3. Procédures d'attribution des autres postes
- 11. Proposition de renouvellement 2016-2020 de l'entente relative au financement de la piscine d'Amqui – Équipement supralocal
- 12. Nomination du préfet suppléant, des membres du comité administratif et autres nominations
- 13. Calendrier 2016 des séances et rencontres de travail du Conseil de la MRC
- 14. Correspondance
- 15. Période de questions de l'assistance
- 16. Autres sujets :
 - 16.1. Prochaine rencontre - Séance ordinaire du Conseil 9 décembre 2015, 19h30
 - 16.2. Fonds local d'investissement (FLI) – Contrat de prêt et effets bancaires – Autorisation de signature
 - 16.3. Redevances sur le transport forestier
- 17. Levée de la séance

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE ET D'AJOURNEMENT DU 28 OCTOBRE 2015

Résolution CM 2015-180 concernant l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2015

Sur une proposition de M. David Althot, appuyée par M. Daniel Dumais, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2015.

Adoptée.

Résolution CM 2015-181 concernant l'adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 28 octobre 2015

Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement du 28 octobre 2015.

Adoptée.

4. PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est adressée par l'assistance.

5. COMMUNICATION DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT - SUIVI DE LA NÉGOCIATION – ARTICLE 59 DE LA LPTAA

Monsieur Bertin Denis informe le conseil de la MRC sur le suivi de la rencontre de négociation concernant la demande d'autorisation résidentielle à portée collective en vertu de la LPTAA. Le 13 mai dernier, le conseil de la MRC procédait à l'adoption de la seconde demande d'autorisation résidentielle à portée collective pour ensuite être transmise à la CPTAQ, à la Fédération de l'UPA du BSL et aux municipalités locales. Le 7 octobre se tenait une première rencontre de négociation CPTAQ/MRC/UPA. Lors de cette rencontre, il a été convenu, pour les lots vacants de 5 hectares et plus situés dans l'affectation Av, de suspendre l'analyse jusqu'à l'adoption du Plan de développement de la zone agricole. Le 14 octobre, le conseil de la MRC adoptait une résolution pour maintenir la poursuite du traitement de sa demande d'autorisation résidentielle à portée collective.

En suivi à cette décision, une convocation a été adressée le 3 novembre pour une rencontre du comité consultatif agricole le 19 novembre visant à leur présenter la demande d'autorisation résidentielle à portée collective et à recueillir leurs avis afin d'assurer la poursuite du traitement de cette demande auprès de la CPTAQ. Vers le 9 novembre, la MRC était informée verbalement par des tiers à l'effet que les membres du CCA ne se présenteront pas à la rencontre du 19 novembre. Le 11 novembre, une rencontre est tenue avec 3 représentants de l'UPA et 4 représentants de la MRC afin d'établir une meilleure collaboration entre l'UPA locale et la MRC. Lors de cette rencontre, l'UPA a réitéré son souhait que la recommandation du comité de négociation du 7 octobre (suspendre l'analyse du volet 5 hectares) soit maintenue et n'entend pas revenir sur cette décision. Le 11 novembre, la MRC s'est vue dans l'obligation d'annuler la rencontre prévue le 19 novembre prévue avec le comité consultatif agricole.

Dans le processus de négociation CPTAQ/MRC/UPA, la CPTAQ doit obtenir l'avis de l'UPA sur la demande d'autorisation à portée collective avant de rendre sa décision. Comme elle n'obtiendra pas cet avis sur le volet portant sur le 5 hectares, l'ensemble de la demande d'autorisation est interrompu.

Résolution CM 2015-182 concernant le suivi à accorder à la demande d'autorisation à portée collective selon l'article 59 de la LPTAA

Sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu d'attendre la fin du délai pour l'adoption du PDZA afin de terminer la négociation CPTAQ/MRC/UPA concernant la demande d'autorisation à portée collective selon l'article 59 de la LPTAA.

Adoptée.

6. COMMUNICATION DU SERVICE INCENDIE - APPEL D'OFFRES D'HABITS DE COMBAT INCENDIE – RÉSULTATS ET ADJUDICATION

Résolution CM 2015-183 concernant l'adjudication de contrat pour l'acquisition d'habits de combat incendie

Considérant que le comité administratif a autorisé le 28 octobre dernier le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition de 10 habits de combat 2 pièces de pompier;

Considérant qu'une demande de soumission a été adressée à trois fournisseurs;

Considérant que la MRC a reçu les soumissions suivantes, toutes jugées conformes, à savoir :

Soumissionnaires :	Montant (taxes incluses)
Aréo-feu	16 774.85\$
CSE Incendie et sécurité	18 395.43\$
L'Arsenal	16 027.52\$

En conséquence, sur une proposition de M. Daniel Dumais, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire, soit la compagnie L'Arsenal, au montant de 16 027,52 \$ taxes incluses.

Adoptée.

7. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 - MRC DE LA MATAPÉDIA

7.1 Partie 1 - Budget de la MRC commune à l'ensemble

Résolution CM 2015-184 concernant l'adoption de la partie 1 du budget de la MRC – Partie commune à l'ensemble

Sur une proposition de M. David Althot, appuyée par M. Martin Landry, sur une vote demandé par M. Gaëtant Ruest, il est résolu à la double majorité d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 1, commune à l'ensemble, pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus :

	Budget 2016	Quote-part		Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
				municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 1 (commune à l'ensemble)										
Gestion financière	258 868 \$	116 850 \$	22 650 \$	200 \$		36 868 \$	14 300 \$	51 500 \$	16 500 \$	
Législation et communication	347 861 \$	274 087 \$				10 874 \$		45 000 \$	17 900 \$	
Palais de justice et centre administratif	158 000 \$		158 000 \$					0 \$		
Programmes d'habitation	138 950 \$					138 950 \$				
Transport adapté et collectif	284 839 \$	60 000 \$			15 000 \$	209 839 \$				
Val-d'Irène	1 634 115 \$	30 000 \$		132 404 \$		612 211 \$		850 000 \$	9 500 \$	
Développement social et soutien financier aux organismes	65 350 \$	38 665 \$			25 000 \$	0 \$			1 685 \$	
CLD	0 \$	0 \$		0 \$		0 \$		0 \$		
Développement	1 486 697 \$	302 595 \$		85 239 \$	1 098 863 \$	0 \$				
Politique nationale sur la ruralité	0 \$	0 \$				0 \$		0 \$		
Développement éolien	603 069 \$							585 069 \$	18 000 \$	
Culture et patrimoine (V/VAP)	69 798 \$	20 800 \$	6 500 \$		37 740 \$	1 258 \$		3 500 \$		
Entente développement culturel - 2	67 242 \$	10 000 \$				30 000 \$		5 000 \$	22 242 \$	
Évaluation	510 151 \$	317 811 \$	166 090 \$			23 050 \$		1 200 \$	2 000 \$	
Géomatique	77 259 \$	59 259 \$							18 000 \$	
Aménagement	234 145 \$	74 945 \$	19 100 \$	200 \$	126 900 \$	10 750 \$			2 250 \$	
Urbanisme	73 675 \$	40 000 \$	33 675 \$			0 \$				
PDZA	20 000 \$	10 000 \$				10 000 \$			0 \$	
Gestion des cours d'eau	14 800 \$	14 800 \$							0 \$	
Plan de développement durable	161 100 \$	21 100 \$				75 000 \$		65 000 \$	0 \$	
Génie municipal	710 910 \$	45 000 \$	637 410 \$	28 500 \$		0 \$			0 \$	
Gestion des matières résiduelles	1 430 466 \$	1 298 964 \$				0 \$		81 502 \$	50 000 \$	
Inforoute, informatique et téléphonie IP	162 157 \$	60 324 \$		25 000 \$		40 833 \$		24 500 \$	11 500 \$	
Génie forestier	53 165 \$	15 800 \$		35 000 \$					2 365 \$	
Sécurité incendie	1 216 461 \$	1 050 461 \$		133 000 \$		15 000 \$		1 000 \$	17 000 \$	
Sécurité civile	33 561 \$	32 761 \$							800 \$	
Total partie 1	9 812 639 \$	3 894 222 \$	885 425 \$	597 543 \$	1 303 503 \$	1 214 633 \$	14 300 \$	1 713 271 \$	189 742 \$	

Dépenses :

	Budget 2016	Salaires et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.-locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
Partie 1 (commune à l'ensemble)												
Gestion financière	258 868 \$	197 178 \$	8 050 \$	9 565 \$	35 575 \$	1 200 \$	400 \$	3 100 \$	1 400 \$	1 500 \$	800 \$	100 \$
Législation et communication	347 861 \$	254 589 \$	53 902 \$	14 270 \$	5 950 \$	1 000 \$	500 \$	3 000 \$	9 000 \$	4 650 \$	1 000 \$	
Palais de justice et centre administratif	158 000 \$				17 100 \$		54 800 \$	1 000 \$		85 100 \$		
Programmes d'habitation	138 950 \$		125 \$		18 750 \$			75 \$		120 000 \$		
Transport adapté et collectif	284 839 \$				53 000 \$					231 839 \$		
Val-d'Irène	1 634 115 \$				858 000 \$		10 000 \$	0 \$		0 \$	15 000 \$	751 115 \$
Développement social et soutien financier aux organismes	65 350 \$				0 \$					65 350 \$		
CLD	0 \$				0 \$							
Développement	1 486 697 \$	706 772 \$	37 650 \$	16 800 \$	76 200 \$	5 000 \$	4 500 \$	9 500 \$	7 280 \$	621 495 \$		1 500 \$
Politique nationale sur la ruralité	0 \$	0 \$	0 \$							0 \$		
Développement éolien	603 069 \$		3 000 \$		57 025 \$					543 044 \$		
Culture et patrimoine (V/VAP)	69 798 \$	61 810 \$	900 \$		2 438 \$	550 \$	0 \$	100 \$	0 \$	4 000 \$	0 \$	
Entente développement culturel - 2	67 242 \$									67 242 \$		
Évaluation	510 151 \$	456 671 \$	9 050 \$	10 320 \$	27 910 \$	2 000 \$	500 \$	2 200 \$			1 500 \$	
Géomatique	77 259 \$	15 154 \$			45 900 \$	30 \$	16 175 \$					0 \$
Aménagement	234 145 \$	205 665 \$	2 800 \$	10 280 \$	5 100 \$	2 100 \$	0 \$	2 500 \$	700 \$		5 000 \$	
Urbanisme	73 675 \$	33 175 \$	400 \$		0 \$	100 \$	0 \$	0 \$		40 000 \$	0 \$	
PDZA	20 000 \$	17 520 \$	1 000 \$	480 \$	0 \$			1 000 \$				
Gestion des cours d'eau	14 800 \$	0 \$	500 \$		13 800 \$		500 \$	0 \$				0 \$
Plan de développement durable	161 100 \$		14 500 \$	0 \$	137 500 \$			0 \$		9 100 \$		
Génie municipal	710 910 \$	633 748 \$	29 800 \$	8 125 \$	17 201 \$	3 000 \$	1 000 \$	6 100 \$			5 500 \$	6 436 \$
Gestion des matières résiduelles	1 430 466 \$				1 430 266 \$			200 \$				
Inforoute, informatique et téléphonie IP	162 157 \$		24 049 \$		73 550 \$			3 000 \$			20 725 \$	40 833 \$
Génie forestier	53 165 \$	39 380 \$	8 000 \$	1 635 \$	1 550 \$	300 \$	700 \$	600 \$			1 000 \$	
Sécurité incendie	1 216 461 \$	539 128 \$	101 900 \$	134 733 \$	93 700 \$	1 700 \$	90 600 \$	76 200 \$	7 100 \$	2 500 \$	30 000 \$	138 900 \$
Sécurité civile	33 561 \$	28 521 \$	2 570 \$		1 500 \$	70 \$	250 \$	500 \$	150 \$			
Total partie 1	9 812 639 \$	3 189 311 \$	298 196 \$	206 208 \$	2 972 015 \$	17 550 \$	179 425 \$	109 075 \$	25 630 \$	1 795 820 \$	80 525 \$	938 884 \$

Résultat du vote :

	Pour	Contre
Nombre de voix	16	2
Population	10 133	8 008

Adoptée à la double majorité.

7.2 Partie 2 - Inspection municipale

Résolution CM 2015-185 concernant l'adoption de la partie 2 du budget de la MRC de La Matapédia - Inspection municipale

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par Mme Danielle Marcoux, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 2, inspection municipale, pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus :

	Budget 2016	Quote-part		Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
		municipalités	Autres	municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 2 - Inspection municipale	227 370 \$	217 790 \$	0 \$							9 580 \$

Dépenses :

	Budget 2016	Salaires et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.-locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
Partie 2 - Inspection municipale	227 370 \$	199 210 \$	14 500 \$	200 \$	7 950 \$	1 110 \$	0 \$	3 900 \$			500 \$	

Adoptée.

7.3 Partie 3 - Gestion des TPI

Résolution CM 2015-186 concernant l'adoption de la partie 3 du budget de la MRC de La Matapédia – Gestion des TPI

Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 3, terres publiques intramunicipales (TPI), pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus :

Partie 3 - Terres publiques intramunicipales (TPI)	537 115 \$			41 350 \$		78 500 \$	500 \$	359 300 \$	27 465 \$
---	------------	--	--	-----------	--	-----------	--------	------------	-----------

Dépenses :

Partie 3 - Terres publiques intramunicipales (TPI)	537 115 \$	126 890 \$	3 650 \$	3 975 \$	2 500 \$	27 350 \$	200 \$	1 500 \$	50 \$	370 500 \$	500 \$
---	------------	------------	----------	----------	----------	-----------	--------	----------	-------	------------	--------

Adoptée.

7.4 Partie 4 - Délégation gestion foncière des terres publiques

Résolution CM 2015-187 concernant l'adoption de la partie 4 du budget de la MRC de La Matapédia – délégation gestion foncière des terres publiques

Sur une proposition de M. Michel Chevarie, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 4, Délégation gestion foncière des terres publiques, pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus :

Partie 4 - Délégation gestion terres publiques	68 331 \$			68 331 \$						0 \$
---	-----------	--	--	-----------	--	--	--	--	--	------

Dépenses :

Partie 4 - Délégation gestion terres publiques	68 331 \$	3 120 \$	1 800 \$	0 \$	26 300 \$	0 \$	200 \$		34 166 \$	2 745 \$
---	-----------	----------	----------	------	-----------	------	--------	--	-----------	----------

Adoptée.

7.5 Partie 5 - Premiers répondants Secteur Est

Résolution CM 2015-188 concernant l'adoption de la partie 5 du budget de la MRC de La Matapédia – Premier répondants secteur Est

Sur une proposition de M. David Althot, appuyée par M. Mario Côté, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 5, premiers répondants secteur Est, pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus :

	Budget 2016	Quote-part		Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
		municipalités	Autres	municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 5 - Premiers répondants - Secteur Est	22 873 \$	22 073 \$								800 \$

Dépenses :

	Budget 2016	Salaires et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.-locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
Partie 5 - Premiers répondants - Secteur Est	22 873 \$	9 143 \$	3 930 \$		3 300 \$	50 \$		2 500 \$	450 \$	3 500 \$		

Adoptée.

7.6 Partie 6 - Premiers répondants Secteur Ouest

Résolution CM 2015-189 concernant l'adoption de la partie 6 du budget de la MRC de La Matapédia – Premiers répondants secteur Ouest

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par Mme Danielle Marcoux, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 6, premiers répondants secteur Ouest, pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

Revenus :

	Budget 2016	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 6 - Premiers répondants - Secteur Ouest	27 620 \$	10 220 \$						5 000 \$	12 400 \$

Dépenses :

	Budget 2016	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.-locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

7.7 Partie 7 - Route Verte

Résolution CM 2015-190 concernant l'adoption de la partie 7 du budget de la MRC de La Matapédia – Route verte

Sur une proposition de M. Jacques Pelletier, appuyée par M. Michel Chevarie, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 7, Route Verte, pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

Revenus :

	Budget 2016	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 7 - Route Verte	159 637 \$	53 000 \$					96 962 \$		9 675 \$

Dépenses :

	Budget 2016	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.-locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

7.8 Partie 8 – Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert

Résolution CM 2015-191 concernant l'adoption de la partie 8 du budget de la MRC de La Matapédia – Emprunt Fonds municipal vert

Sur une proposition de Mme Danielle Marcoux, appuyée par M. Daniel Dumais, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 8, Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert, pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

Revenus :

	Budget 2016	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 8 - Biomasse - Fonds Municipal Vert	54 198 \$	54 198 \$							

Dépenses :

	Budget 2016	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.-locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

7.9 Partie 9 - Investissement parc éolien Lac-Alfred

Résolution CM 2015-192 concernant l'adoption de la partie 9 du budget de la MRC de La Matapédia – Investissements parc éolien Lac-Alfred

Sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyée par M. Alain Gauthier, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la partie 9, Investissement parc éolien du Lac-Alfred, pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résumant comme suit :

Revenus :

	Budget 2016	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus soldes disp.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 9 - Investissements Lac-Alfred	5 380 000 \$						0 \$	5 380 000 \$	

Dépenses :

	Budget 2016	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.-locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

7.10 Budget 2016 - Territoires non organisés (TNO)

Résolution CM 2015-193 concernant l'adoption du budget 2016 des TNO de la MRC de La Matapédia

Sur une proposition de M. Daniel Dumais, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour les territoires non organisés (TNO), pour l'exercice financier 2016 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

REVENUS	Budget 2016
Taxes générales	306 134 \$
Article 208	8 368 \$
Taxe spéciale Lac Huit Milles	2 300 \$
Compensation/écoles	2 000 \$
Compensation terres publiques	42 373 \$
Péréquation	9 800 \$
Droits mutations et supplétif	1 000 \$
Intérêts arriérés de taxes	200 \$
Intérêts banque	5 000 \$
Contribution du fonds de mise en valeur SLM	5 980 \$
Autres revenus	
Revenus vs permis éolienne	
Subv. Prise en charge réseau	22 618 \$
Subvention forêt Pont Ruisseau Michaud	
Subvention passage à niveau	3 600 \$
Subv. Remb. TVQ	
Surplus affecté	60 068 \$
Subvention taxe d'accise	130 000 \$
Contribution usagers Pont Ruisseau Michaud ou surplus	
Total	599 441 \$
DÉPENSES	
Salaire régulier	57 840 \$
Contribution employeur	11 568 \$
Déplacement	9 000 \$
Poste	1 250 \$
Téléphone	150 \$
Aliments/boisson	0 \$
Avis publics	500 \$
Inspecteur municipal	29 747 \$
Inspection éoliennes	
Services scientifiques et génie	40 000 \$
Services juridiques	1 000 \$
Vérification	3 500 \$
Contrat service informatique	1 600 \$
Évaluation municipale	19 811 \$
Services professionnels aménagement	19 450 \$
Route Verte	
Assurance-responsabilité	4 500 \$
Cautionnement	500 \$
Formation	
Police - SQ	48 825 \$
Matières résiduelles	5 000 \$
Cotisation	550 \$
Voirie - entretien chemins	27 000 \$
Voirie - amélioration chemins/CERF	
Voirie - taxe accise	130 000 \$
Entretien chemins hiver	43 100 \$
Entretien passage à niveau	3 600 \$
Entretien ameublement et équipement	500 \$
Fournitures et photocopies	1 500 \$
Éclairage pont	100 \$
Frais banque	150 \$
Quote-part MRC	109 230 \$
Culture et patrimoine/autres	6 500 \$
Immobilisations	1 000 \$
Parc SLM	20 000 \$
Mise en valeur Routhierville	
Urbanisme	1 970 \$
Pont Ruisseau Michaud	
Essence	
Téléphonie IP	
Projet transport collectif	
Total	599 441 \$

Adoptée.

8. RÈGLEMENT N° 2015-05 DÉCRÉTANT LES RÉPARTITIONS, TARIFICATIONS ET TAUX DE TAXES RELATIFS AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET DES TNO POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016 – ADOPTION

Résolution CM 2015-194 concernant l'adoption de la section 1 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Dépenses relatives à la partie 1 du budget communes à l'ensemble

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Martin Landry, sur un vote demandé par M. Gaëtan Ruest, il est résolu d'adopter la section 1 du règlement N°2015-05 établissant les répartitions et tarifications relatives à la partie 1 commune à l'ensemble du budget de l'exercice financier 2016.

Résultat du vote :

	Pour	Contre
Nombre de voix	16	2
Population	10 133	8 008

Adoptée à la double majorité.

Résolution CM 2015-195 concernant l'adoption de la section 2 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Inspection municipale

Sur une proposition de M. Paul Lepage, appuyée par M. Daniel Dumais, il est résolu d'adopter la section 2 du règlement N°2015-05 établissant les répartitions relatives à la partie 2 du budget de l'exercice financier 2016 concernant l'inspection municipale.

Adoptée.

Résolution CM 2015-196 concernant l'adoption de la section 3 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Terres publiques intramunicipales

Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'adopter la section 3 du règlement N°2015-05 relative à la partie 3 du budget 2016 concernant les terres publiques intramunicipales (TPI).

Adoptée.

Résolution CM 2015-197 concernant l'adoption de la section 4 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Délégation de la gestion foncière des terres publiques

Sur une proposition de Mme Danielle Marcoux, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'adopter la section 4 du règlement N°2015-05 relative à la partie 4 du budget 2016 concernant la délégation de gestion foncière des terres publiques.

Adoptée.

Résolution CM 2015-198 concernant l'adoption de la section 5 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Premiers répondants secteur Est

Sur une proposition de M. David Althot, appuyée par M. Martin Landry, il est résolu d'adopter la section 5 du règlement N°2015-05 relative à la partie 5 du budget 2016 concernant le service de Premiers Répondants secteur Est.

Adoptée.

Résolution CM 2015-199 concernant l'adoption de la section 6 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Premiers répondants secteur Ouest

Sur une proposition de M. Gilbert Sénéchal, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu d'adopter la section 6 du règlement N°2015-05 relative à la partie 6 du budget 2016 concernant le service de Premiers Répondants secteur Ouest.

Adoptée.

Résolution CM 2015-200 concernant l'adoption de la section 7 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Route verte

Sur une proposition de M. Jacques Pelletier, appuyée par M. Mario Côté, il est résolu d'adopter la section 7 du règlement N°2015-05 relative à la partie 7 du budget 2016 concernant la Route Verte.

Adoptée.

Résolution CM 2015-201 concernant l'adoption de la section 8 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Emprunt Fonds municipal vert

Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par M. Daniel Dumais, il est résolu d'adopter la section 8 du règlement N°2015-05 relative à la partie 8 du budget 2016 concernant la Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert.

Adoptée.

Résolution CM 2015-202 concernant l'adoption de la section 9 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Investissement parc éolien Lac-Alfred

Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu d'adopter la section 9 du règlement N°2015-05 relative à la partie 9 du budget 2016 concernant l'investissement dans le parc éolien Lac-Alfred.

Adoptée.

Résolution CM 2015-203 concernant l'adoption de la section 10 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Prévisions budgétaires des TNO

Sur une proposition de M. Gilbert Sénéchal, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'adopter la section 10 du règlement N°2015-05 établissant les taux de taxes et tarifications relatifs aux prévisions budgétaires de l'exercice financier 2016 des territoires non organisés (TNO).

Adoptée.

Résolution CM 2015-204 concernant l'adoption de la section 11 du règlement no 2015-05 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2016 – Dispositions générales

Sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Alain Gauthier, il est résolu d'adopter la section 11 du règlement N 2015-relatives aux dispositions générales dudit règlement.

Adoptée.

9. APPROBATION DU BUDGET 2016 DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MATAPÉDIA-MITIS

Résolution CM 2015-205 concernant l'approbation du budget 2016 de la Régie des matières résiduelles

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par Jacques Pelletier, il est résolu que le conseil de la MRC de La Matapédia approuve le budget 2016 de la Régie des matières résiduelles Matapédia-Mitis qui prévoit des revenus et des dépenses de 2 425 017 \$.

Adoptée.

10. SERVICE DE DÉVELOPPEMENT

10.1 Embauche du directeur

Résolution CM 2015-206 concernant l'embauche du directeur du service de développement

Sur une proposition de M. Gilbert Sénéchal, appuyée par M. Daniel Dumais, il est résolu d'embaucher M. Sébastien Jean au poste directeur du service de développement au même salaire que son salaire actuel au CLD, qui est de 89 030 \$/an, indexé au 1^{er} janvier 2016. L'entrée en fonction est fixée au 1^{er} janvier 2016.

Adoptée.

10.2 Embauche du coordonnateur

Résolution CM 2015-207 concernant l'embauche du coordonnateur au développement local et territorial

Sur une proposition de M. Nelson Pilote, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu d'embaucher M. Stéphane Pineault au poste de coordonnateur du développement local et territorial et de fixer sa rémunération à l'échelon 2 de l'échelle des adjoints du personnel cadre de la MRC qui représente un salaire annuel de 55 813 \$ (indexé au 1^{er} janvier 2016). L'entrée en fonction est fixée au 1^{er} janvier 2016.

Adoptée.

10.3 Procédures d'attribution des autres postes

Résolution CM 2015-208 concernant les procédures d'attribution des autres postes au service de développement

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Martin Landry, il est résolu :

1. d'entériner la recommandation du comité administratif et d'autoriser l'affichage à l'interne (CLD) des postes suivants au service de développement de la MRC de La Matapédia :

- 3 conseillers en développement économique
 - 3 conseillers en développement local et régional
 - 1 adjoint administratif
 - 1 agent de développement (communication, attractivité, développement social, autre à préciser).
2. que le poste de travailleur rang soit transféré directement (sans affichage) au nouveau service de développement de la MRC à compter du 1er janvier 2016 pour la période correspondant au financement recueilli pour cette activité (environ mars 2017).
 3. d'autoriser l'affichage à l'externe des postes pour lesquels il n'y aura pas de candidature provenant à l'interne.

Adoptée.

11. PROPOSITION DE RENOUELEMENT 2016-2020 DE L'ENTENTE RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA PISCINE D'AMQUI – ÉQUIPEMENT SUPRALOCAL

La piscine d'Amqui a été reconnue équipement à caractère supralocal par la Commission municipale du Québec en 2003; depuis ce temps, 2 ententes intermunicipales ont été conclues entre toutes les municipalités de la MRC qui contribuent financièrement au déficit d'opération de cet équipement; l'entente actuelle est en vigueur depuis janvier 2011 et elle vient à échéance en décembre 2015.

Un comité formé de représentants de la Ville d'Amqui et de la MRC (Chantale Lavoie, Martin Landry, Mario Côté, Alain Gauthier et Mario Lavoie) s'est réuni à quelques reprises pour négocier le renouvellement de l'entente pour la période 2016-2020 (5 ans). La ville d'Amqui a déposé des documents sur les revenus et dépenses d'opération et sur les statistiques de fréquentation de la piscine; ces informations démontrent que la piscine d'Amqui est utilisée par une clientèle provenant de l'ensemble des municipalités de la MRC, ce qui continue à lui conférer le statut d'équipement à caractère supralocal.

Un accord de principe est intervenu pour le renouvellement de l'entente et le comité formé des représentants de la MRC recommande aux municipalités l'acceptation de cet accord de principe. Voir le tableau joint qui établit le montant de la contribution de chacune des municipalités au renouvellement de l'entente pour les 5 prochaines années. Le montant total payable par les 17 municipalités et les TNO (53 300\$) attendra en 2020 (représentant 27 % du déficit d'opération estimé pour l'année 2015), en progressant de 4 700 \$ par année à partir de 2016. Le montant par municipalité est basé sur le montant des ententes précédentes et majoré annuellement dans une même proportion au cours des 5 années.

12. NOMINATION DU PRÉFET SUPPLÉANT, DES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET AUTRES NOMINATIONS

Madame Chantale Lavoie nomme M. Martin Landry à titre de préfet-suppléant

Résolution CM 2015-209 concernant la nomination des membres du comité administratif de la MRC

Sur une proposition de M. Michel Chevarie, appuyée par M. Alain Gauthier, il est résolu que les personnes suivantes soient nommées membres du comité administratif de la MRC : Mme Chantale Lavoie, préfet, M. Martin Landry, préfet-suppléant et MM Gaëtan Ruest, Jacques Pelletier, Paul Lepage, Jocelyn Jean et David Althot.

Adoptée.

Résolution CM 2015-210 concernant les nominations des représentants de la MRC de La Matapédia sur les comités, commissions et autres représentants

Sur une proposition de M. Michel Chevarie, appuyée par M. Nelson Pilote, il est résolu que les personnes suivantes soient nommées comme représentants de la MRC de La Matapédia sur les comités, commissions ou autres organismes :

COMITÉ DU PACTE RURAL ET PLAN DE DIVERSIFICATION ET DÉVELOPPEMENT

Mme Chantale Lavoie, préfet (d'office) Mme Danielle Marcoux M. Alain Gauthier

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (PDDC)

Mme Chantale Lavoie (d'office) Mme Marlène Landry
M. Gaëtan Ruest M. Alain Gauthier

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN :

Mme Chantale Lavoie, préfète M. Réginald Duguay M. Alain Gauthier
M. Georges Guénard M. Gaëtan Ruest M. Jean-Marc Dumont

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE :

M. Gaëtan Ruest, d'office M. Mario Côté, d'office
Mme Danielle Marcoux, d'office M. Jacques Pelletier

COMITÉ CONSULTATIF EN CULTURE ET PATRIMOINE :

M. David Althot

BUREAU DES DÉLÉGUÉS :

Mme Chantale Lavoie, préfet (d'office) M. Jean-Paul Bélanger M. Réginald Duguay

COMITÉ MULTIRESSOURCES :

Mme Chantale Lavoie, préfète M. Paul Lepage

COMITÉ DE TRAVAIL SUR LES FORÊTS DE PROXIMITÉ :

Mme Chantale Lavoie M. Jocelyn Jean M. Réginald Duguay M. Martin Landry
Mme Danielle Marcoux M. Jean-Paul Bélanger M. Alain Gauthier M. Georges Guénard

CLD DE LA MATAPÉDIA :

Mme Chantale Lavoie, préfet (d'office) M. Gilbert Sénéchal

SADC DE LA MATAPÉDIA :

M. Jean-Marc Dumont

TABLE TOURISME (CLD) :

M. Gaëtan Ruest

LA CARAVELLE INC TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF :

M. Paul Lepage

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS :

M. Jean-Marc Dumont M. Gaëtan Ruest M. Georges Guénard Substitut : M. Michel Chevarie

ÉCOSITE DE LA MATAPÉDIA ET CFER MATAPÉDIA-MITIS :

M. Nelson Pilote M. Georges Guénard

CORPORATION DE GESTION PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Chantale Lavoie, préfet M. Jacques Pelletier

VÉLOROUTE DESJARDINS DE LA MATAPÉDIA :

M. Gaëtan Ruest M. Mario Côté

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'AÉROPORT DE MONT-JOLI

Mme Chantale Lavoie, préfet D'office maire d'Amqui, M. Gaëtan Ruest

COMITÉ ACCESSIBILITÉ :

M. Jacques Pelletier

CORPORATION DE GESTION DES RIVIÈRES MATAPÉDIA ET PATAPÉDIA :

M. Mario Côté

ORGANISME DE BASSIN VERSANT MATAPÉDIA-RESTIGOUCHE :

Mme Marlène Landry

ORGANISME BASSIN VERSANT DU NORD-EST :

M. Jean-Marc Dumont

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE :

M. Martin Landry

CAUREQ (911):

M. Martin Landry

COMITÉ DE TRAVAIL – PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 1- Municipal : Georges Guénard
- 2- Municipal : David Althot
- 3- Municipal : Jean-Marc Dumont
- 4- Environnement : Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche : Mireille Chalifour, d.g.
- 5- Socio-Économique : Martin Couture, La Matapédienne Coopérative agricole
- 6- Santé : Réal Gonthier, CISSS
- 7- Sociocommunautaire : Brigitte Pellerin, Moisson –Vallée
- 8- Écosite : Luc Massé, directeur

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

- Sièges no 2 : Hugues Michaud, producteur agricole, pour une durée de deux ans, soit jusqu'en décembre 2017;
- Sièges no 4 : Pascal Rioux, producteur agricole, pour une durée de deux ans, soit jusqu'en décembre 2017;
- Sièges no 5 : Alain Gauthier, maire et prod.agricole pour une durée d'un an, soit jusqu'en décembre 2016;
- Sièges no 6 : Martin Landry, maire, pour une durée de deux ans, soit jusqu'en décembre 2017;
- Sièges no 8 : Jean-Rock Dubé, citoyen, non-élu et non-producteur agricole, pour une durée de deux ans, soit jusqu'en décembre 2017.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- Sièges no 1 : Paul Lepage, maire, pour une durée de deux ans, soit jusqu'en décembre 2017;
- Sièges no 3 : Gaëtan Tremblay, propriétaire, pour une durée de deux ans, soit jusqu'en décembre 2017;
- Sièges no 5 : Francis Morin, propriétaire, pour une durée de deux ans, soit jusqu'en décembre 2017;
- de nommer Francis Morin au titre de président du CCU de la MRC de La Matapédia.

Adoptée.

13. CALENDRIER 2016 DES SÉANCES ET RENCONTRES DE TRAVAIL DU CONSEIL DE LA MRC

Résolution CM 2015-211 concernant l'adoption du calendrier des séances ordinaires et rencontres de travail du conseil de la MRC

Sur une proposition de M. Jacques Pelletier, appuyée par M. Daniel Dumais, il est résolu d'adopter le calendrier 2016 des séances ordinaires et des rencontres de travail du Conseil de la MRC de La Matapédia comme suit :

SÉANCES ORDINAIRES : 2^{ÈME} MERCREDI DU MOIS (SAUF NOVEMBRE =4^{ÈME}) (11 RENCONTRES)

- | | | | |
|---------------------|-------|----------|---|
| • 20 janvier 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 10 février 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 9 mars 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 13 avril 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 11 mai 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 8 juin 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • Juillet 2016 | | | Aucune |
| • 17 août 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 14 septembre 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 12 octobre 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 23 novembre 2016 | 19h30 | Mercredi | (adoption du budget fixé par le Code municipal) |
| • 14 décembre 2016 | 19h30 | Mercredi | |

RENCONTRES DE TRAVAIL : 4^{ÈME} MERCREDI DU MOIS, SAUF AVRIL (10 RENCONTRES)

- | | | | |
|---------------------|-------|----------|--|
| • 20 janvier 2016 | 20h30 | Mercredi | Après la séance ordinaire de 19h30 |
| • 24 février 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 23 mars 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 20 avril 2016 | 19h30 | Mercredi | (Colloque de l'ADGMRCQ les 27, 28 et 29 avril) |
| • 25 mai 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 22 juin 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • Juillet 2016 | | | Aucune |
| • Août 2016 | | | Aucune (prévoir si nécessaire) |
| • 21 septembre 2016 | 19h30 | Mercredi | (Colloque de la FQM les 29 et 30 septembre et 1 ^{er} octobre) |
| • 26 octobre 2016 | 19h30 | Mercredi | |
| • 9 novembre 2016 | 19h30 | Mercredi | (Séance 1 d'étude du budget) |
| • 16 novembre 2016 | 19h30 | Mercredi | (Séance 2 d'étude du budget) |
| • Décembre 2016 | | | Aucune |

Adoptée.

14. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée au conseil de la MRC. On accorde une importance particulière à la suivante :

- 2015-10-14 : M. Isidore Charron, Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Égide Charest adresse des questions à la présidente d'assemblée concernant le nombre d'employés et le budget consacré au nouveau service de développement de la MRC et le surplus budgétaire du CLD.

Monsieur Paul-Arthur Gendron adresse des questions à la présidente d'assemblée une problématique d'évaluation foncière en regard des terres faisant l'objet de restrictions par Hydro-Québec

16. AUTRES SUJETS

16.1 Prochaine rencontre - Séance ordinaire du Conseil 9 décembre 2015, 19h30

La prochaine rencontre du conseil de la MRC se tiendra mercredi le 9 décembre à compter de 19h30.

16.2 FLI et FLS – Contrats de prêt et effets bancaires – Autorisation de signature

Résolution CM 2015-212 concernant le Fonds local d'investissement (FLI) – Contrat de prêt et effets bancaires – Autorisation de signatures

Considérant que le Comité administratif a adopté les résolutions N° 2015-127 et N° 2015-128 relatives à la gestion du fonds local d'investissement (FLI) et que le compte de banque associé au FLI a été transféré au nom de la MRC;

Considérant qu'il est à propos que les signataires des contrats de prêts du FLI, liant MRC de La Matapédia et l'emprunteur, de même que les effets bancaires reliés au compte FLI soient signés par les officiers de la MRC, soit le préfet et le trésorier;

En conséquence, sur une proposition de M. Jacques Pelletier, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu :

1. Que les signataires des contrats de prêt du Fonds local d'investissement (FLI) soient Mme Chantale Lavoie, préfète et M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire trésorier.
2. Que les signataires des effets bancaires associés au compte de Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia pour le Fonds local d'investissement (FLI) soient Mme Chantale Lavoie, préfète et M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire trésorier.

Adoptée.

Résolution CM 2015-213 concernant le Fonds local de solidarité (FLS) – Contrat de prêt et effets bancaires – Autorisation de signatures

Considérant que le Comité administratif a adopté les résolutions N° 2015-134 et N° 2015-135 relatives à la gestion du fonds local de solidarité (FLS) et que le compte de banque associé au FLS a été transféré au nom de la MRC;

Considérant qu'il est à propos que les signataires des contrats de prêts du FLS, liant MRC de La Matapédia et l'emprunteur, de même que les effets bancaires reliés au compte FLS soient signés par les officiers de la MRC, soit le préfet et le trésorier;

En conséquence, sur une proposition de M. Jacques Pelletier, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu :

1. Que les signataires des contrats de prêt du Fonds local de solidarité (FLS) soient Mme Chantale Lavoie, préfète et M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire trésorier.
3. Que les signataires des effets bancaires associés au compte de Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia pour le Fonds local de solidarité (FLS) soient Mme Chantale Lavoie, préfète et M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire trésorier.

Adoptée.

16.3. Redevances sur le transport forestier

Monsieur Mario Côté dépose au conseil de la MRC un projet de résolution visant à demander au gouvernement du Québec des redevances pour les municipalités dont les routes sont utilisées pour le transport forestier. Le projet de résolution sera révisé et discuté pour adoption lors de la prochaine séance du conseil.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2015-214 concernant la levée de la séance

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Daniel Dumais, il est unanimement résolu de lever la séance à compter de 21h30.

Adoptée.

Chantale Lavoie, préfet

Joël Tremblay, secrétaire adjoint